

S.E.L.A.S. NICE RIVIERA

15 novembre 2021, transformation sans dissolution

Suite à la déclaration déposée par téléprocédure sur le site internet du ministère de la Justice, considérée comme complète le 15 novembre 2021, et en l'absence d'opposition du garde des Sceaux, ministre de la Justice, dans le délai de deux mois à compter de cette date,

La transformation de la S.C.P. YVES WETTERWALD PATRICK RANNOU-CASSEGRAIN, Commissaires-Priseurs Associés à la résidence de Nice (Alpes Maritimes), en Société d'Exercice Libérale par Actions Simplifiée « NICE RIVIERA», est devenue définitive.

{post-content}